

ACTUALITÉS

Tavelure

Attention aux repiquages

Carpocapse

Éclosions en cours

Tordeuses

Captures à la hausse

Sésie

Le vol augmente

Mineuse cerclée

Vol en cours

Pucerons cendrés

Pucerons sur bouts de pousses

Psylles du poirier

Larves âgées majoritaires

Auxiliaires

Nombreux, à favoriser et préserver

SORE

La Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

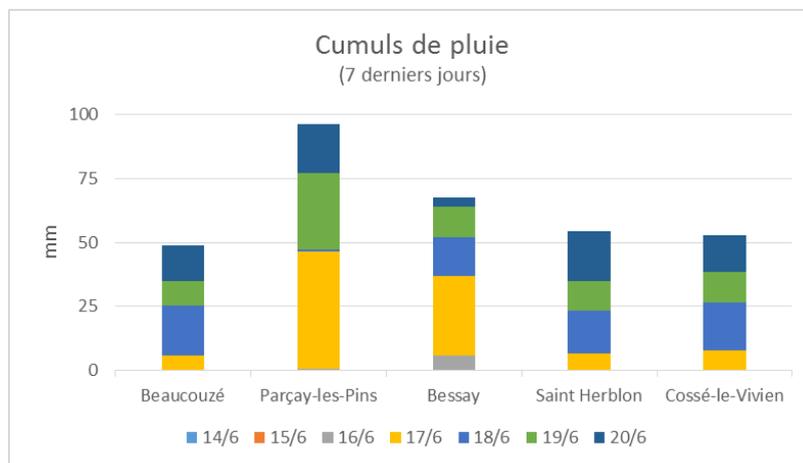
Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Météorologie

Les précipitations ont été abondantes la semaine dernière. Le temps sera encore perturbé jusqu'à mercredi.

Les conditions actuelles sont favorables aux maladies alors que les insectes préféreraient un temps plus chaud et sec.



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

• Tavelure

Observations

Dans les vergers des taches sont signalées, quel que soit le mode de production.

Evaluation du risque

Dans les parcelles où des taches ont été repérées, des repiquages sont possibles lors des épisodes pluvieux, si les conditions d'humectation et de température le permettent. Les nombreuses averses offrent actuellement des conditions favorables aux contaminations secondaires, sur feuilles et sur fruits.



Repiquage de tavelure, sur feuilles et sur fruits

Méthodes alternatives



Mesures prophylactiques

En limitant la vigueur et en favorisant l'aération des arbres, l'humectation au sein de la canopée sera moindre (taille, conduite de l'arbre).

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Observations

L'oïdium pose soucis sur les variétés sensibles comme Antarès ou Honey crunch. Pas de nouveaux symptômes observés sur les autres variétés.

Evolution du risque

Le risque oïdium dépend de l'historique de la parcelle et de la sensibilité variétale. Mais la période de pousse favorise son développement.

Prophylaxie

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées en supprimant toute source d'inoculum détectée. Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.

• Acarien rouge

Observations

La majorité des parcelles sont indemnes d'acariens. Dans quelques vergers, les larves et adultes d'acariens rouges sont présents.

Les typhlodromes ne sont pas systématiquement observés.

Il faut donc rester vigilant et contrôler régulièrement les parcelles sensibles et celles ayant connu des infestations. Veiller à préserver les typhlodromes lorsqu'ils sont présents.

Evaluation du risque

Après une dilution des populations lors du développement végétatif des arbres, les populations pourraient augmenter. De plus, les températures annoncées risquent d'être plus favorables au ravageur qu'à son auxiliaire.

Méthodes alternatives



- ⇒ Les auxiliaires doivent être préservés, en aménageant la lutte chimique, mais aussi par la gestion de l'enherbement.
- ⇒ Les introductions de phytoséides (tels que *Typhlodromus pyri*) aident efficacement à la régulation des populations d'acariens.
- ⇒ L'irrigation par aspersion sur frondaison en période estivale peut présenter un intérêt contre les acariens.

• Puceron cendré

Observations

Le niveau de dégâts dans les parcelles est variable. Certaines parcelles sont assainies. Les foyers actifs sont généralement présents en bout de pousses (jeunes pucerons). Sauf cas particuliers, la pression des pucerons cendrés faiblit.

Les auxiliaires, syrphes, chrysopes et coccinelles (larves—adultes), sont maintenant bien présents.

Seuil indicatif de risque

A cette période de l'année, lorsqu'ils sont peu nombreux et en extrémité de pousses (éloignés des fruits), les pucerons cendrés sont peu nuisibles.

Le risque vis-à-vis du puceron cendré devient moins important.

Pour limiter leur développement, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée.

Méthodes alternatives



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service SDQSPV 2021-462 du 15 juin 2021 en cliquant : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

• Puceron vert

Observations

Des foyers de pucerons verts (*Aphis pomi*) sont observés. Ils peuvent bloquer la croissance des pousses. Les dégâts à craindre sont aussi le miellat et la fumagine en cas de pullulation.

Evaluation du risque

En verger équilibré, leur développement cessera lors de l'arrêt de croissance des pousses. En ce moment, le risque augmente.

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses de l'année occupées.

• Puceron lanigère

Observations

La majorité des parcelles sont indemnes ou très peu touchées. Dans les parcelles touchées, les colonies de pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*) se développent. Toutefois, des pucerons parasités sont signalés, signe qu' *Aphelinus mali* est actif.

Evaluation du risque

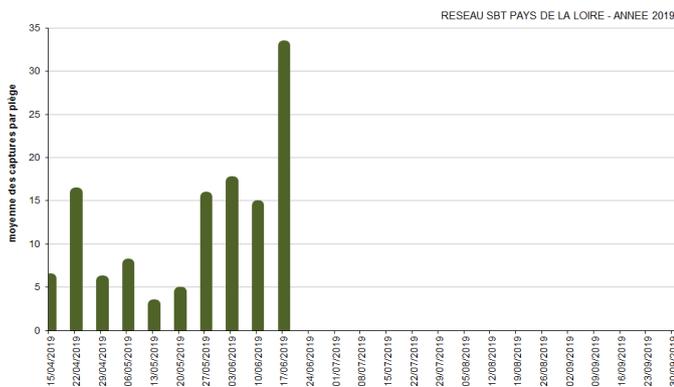
Le risque augmente.

L'auxiliaire *Aphelinus mali*

Les températures élevées sont favorables à l'auxiliaire. Dans les vergers à pression modérée, il devrait pouvoir contenir les foyers de pucerons lanigères en expansion. De petite taille (environ 1 mm), les *aphelinus* sont repérables par leur déplacement rapide et leur saut. Cet auxiliaire est un parasite spécifique du puceron lanigère. Pour plus d'information : https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Aphelinus_Mali



Aphelinus mali



• Carpopapse

Dans le réseau de piégeage, les prises sont irrégulières, mais parfois importantes. La semaine dernière, les relevés indiquaient une activité encore soutenue.

Modélisation

Le modèle RIMpro indique une baisse des pontes et un risque lié aux éclosions élevé. Le modèle INOKI calcule des pontes élevées jusqu'à la fin de la semaine et une intensification des éclosions sur la période du 13 juin au 7 juillet.

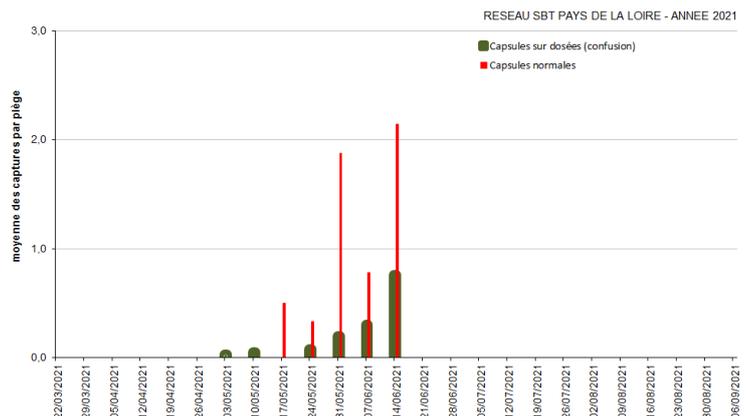
Selon les sites, le pic d'éclosion est en cours ou passé.

Evaluation du risque

Après accouplement, la ponte ne se fait que si les conditions de températures crépusculaires sont favorables (>15 °C). Après les pluies, les conditions climatiques seront favorables à des pontes de fin de G1.



PIEGEAGE CARPOCAPSE
(*Cydia pomonella*)

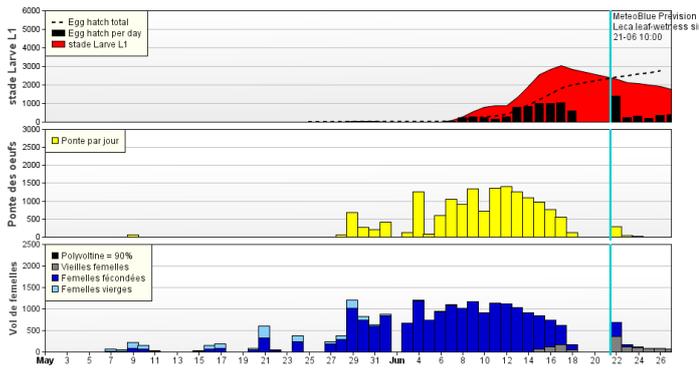


POLLENIZ

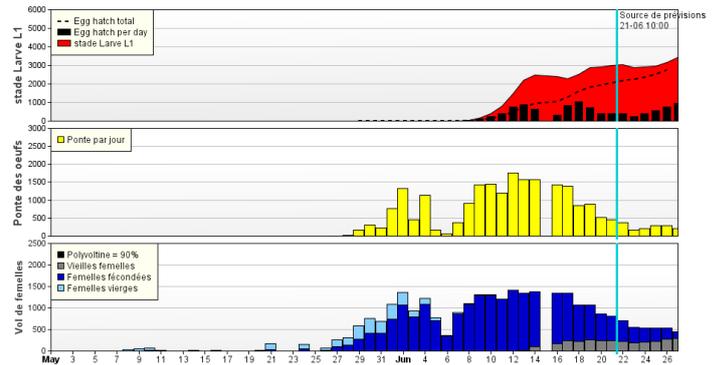


Carpocapse adulte

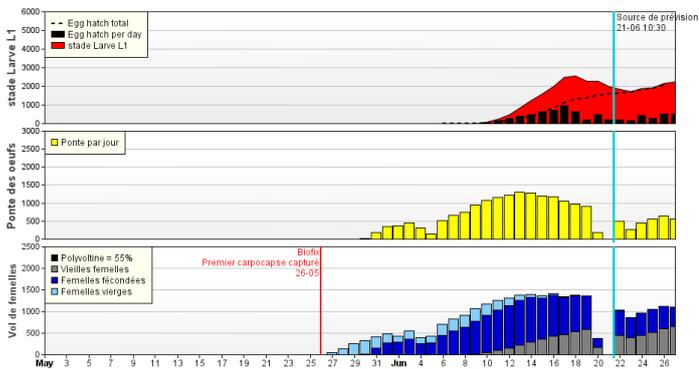
RIMpro-Cydia 3.0 Mareuil - 2021



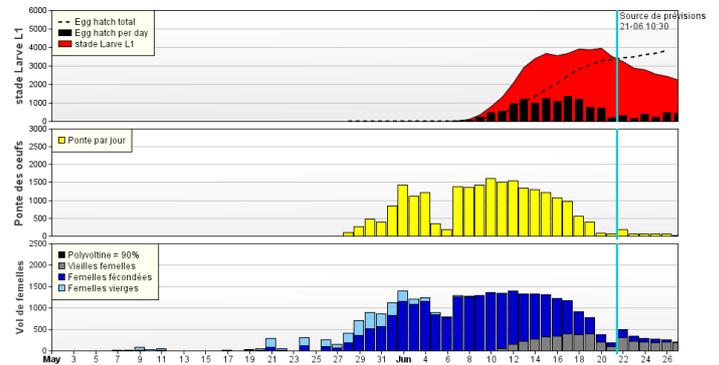
RIMpro-Cydia 3.0 Poussière - 2021



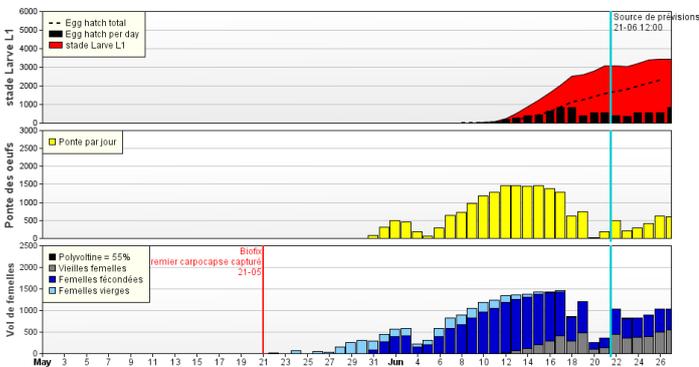
RIMpro-Cydia 3.0 Beaucouzé - 2021



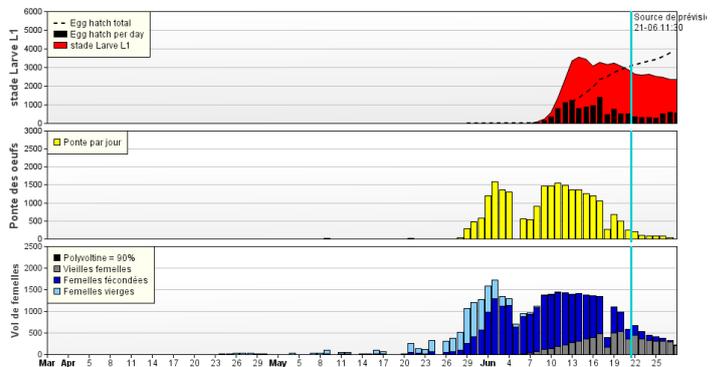
RIMpro-Cydia 3.0 Roeuvre - 2021



RIMpro-Cydia 3.0 LaRétuzière - 2021



RIMpro-Cydia 3.0 Parçay - 2021



Éléments à prendre en compte

Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :

- T°C crépusculaire > 15°C. température optimale de ponte : 23 à 25°C.
- 60% < Humidité crépusculaire < 90%. Optimum : 70 à 75%.
- Temps calme et non pluvieux.

La majorité des pontes se font dans les 5 jours suivant l'accouplement.

Après accouplement, les femelles peuvent pondre durant une douzaine de jours.

La durée entre la ponte et l'éclosion : nombre de jours pour atteindre 90°C jour en base 10.

Méthodes alternatives



Pose de bandes pièges

En complément du contrôle visuel de niveau d'attaque (comptages réalisés sur 1000 fruits) en fin de générations, les bandes-pièges permettent d'estimer les populations de larves diapausantes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine.

Les bandes sont constituées de 2 couches de carton ondulé (environ 12 à 15 cm de large sur 40 cm de long), protégées éventuellement par un grillage en polyéthylène (pour éviter la dégradation des bandes par les escargots et/ou la prédation des larves par les oiseaux).

Ces bandes sont placées sur le tronc des arbres à 20-30 cm du sol. Pour une bonne estimation des populations, il faut 40 bandes par parcelle (jusqu'à 2-3 ha). Les bandes sont réparties au hasard : 30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordure. Au moment du relevé, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

La pose des bandes-pièges peut être réalisée dès à présent. Elles seront relevées en fin de saison (octobre-novembre).

Cette méthode peut être utilisée pour diminuer les populations de carpocapse dans les parcelles très infestées. Le nombre de bandes sera augmenté pour collecter et détruire un maximum de larves hivernantes.



• Tordeuses

Observations

Les vols de la tordeuse de la pelure (*Archips podana*) et de la petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*) ont été plus marqués, les 15 derniers jours.

Les captures de la tordeuse rouge (*Sponota ocellana*) et de la tordeuse verte (*Hedya nubiferana*) sont aussi enregistrées depuis deux semaines.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur.

Les parcelles sensibles aux tordeuses sont à surveiller de près. *Archips podana* et *Cydia lobarzewskii* sont les papillons les plus préjudiciables aux vergers.

Après la pluie, le retour d'un temps plus sec et chaud devrait favoriser l'activité des papillons.

Seuils indicatifs de risque de piégeage

Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.

Archips podana : 30 captures par semaine.

Pandemis heparana : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

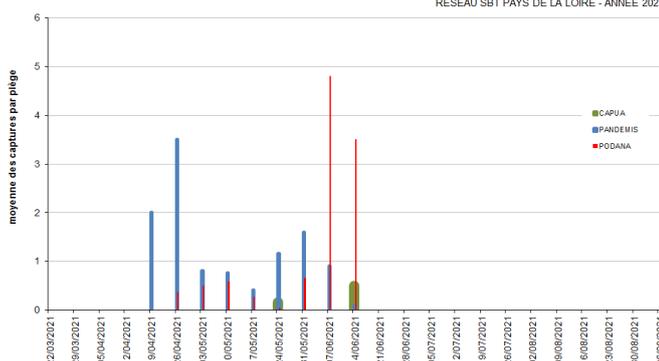
Seuil de nuisibilité

Le seuil à retenir est de 5 % d'organes occupés par une larve.



PIEGEAGE TORDEUSES DE LA PELURE

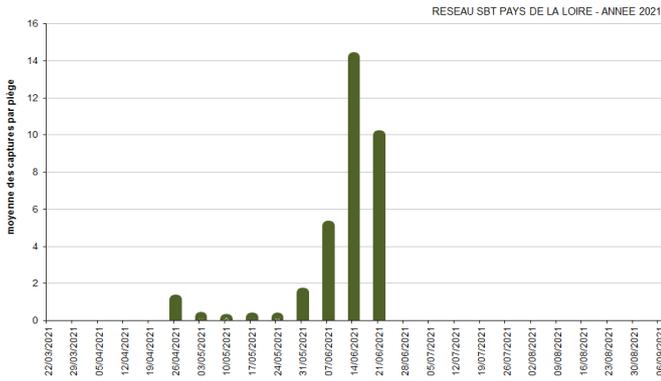
RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2021



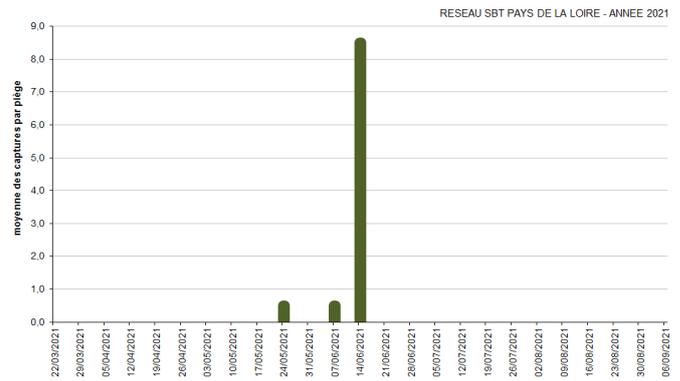
Archips podana sur plaque engluée



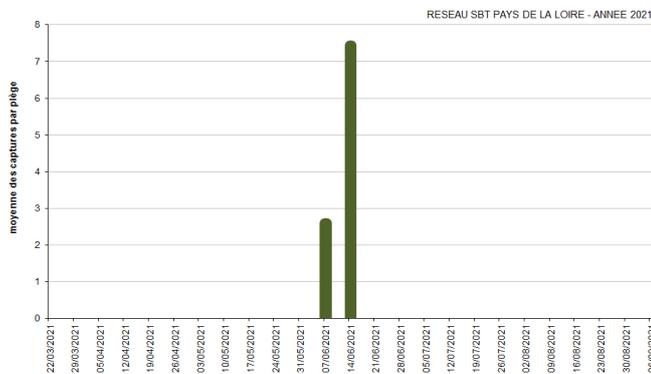
PIEGEAGE PETITE TORDEUSE DES FRUITS
(*Grapholita Lobarzewskii*)



PIEGEAGE TORDEUSE VERTE
(*Hedya nubiferana*)



PIEGEAGE TORDEUSE ROUGE DES BOURGEONS
(*Spilotea ocellana*)



Tordeuse rouge

• Mineuse cerclée

Observations

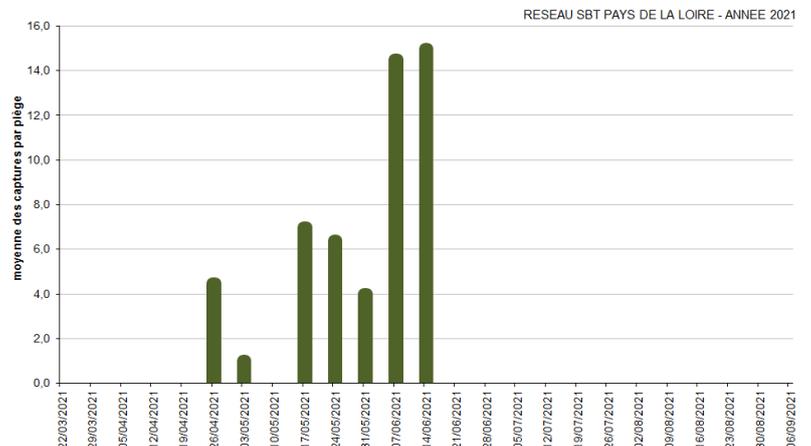
Le vol se poursuit. Des captures sont enregistrées et des mines sont observées sur les feuilles de pommiers non traités.

Evaluation du risque

Les mines sont généralement peu pénalisantes pour l'arbre mais la mineuse cerclée est règlementée pour l'exportation vers les Etats-Unis où son introduction n'est pas autorisée.



PIEGEAGE MINEUSE CERCLEE
(*Leucotera malifoliella*)



• Sésie

Observations

Le vol est en cours.

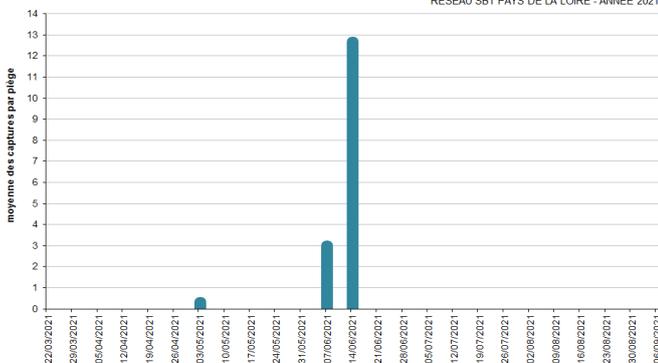
Deux dénombrements des dépouilles nymphales fin juin et début septembre permettent de connaître l'importance de l'infestation.

- Dans les jeunes vergers, le contrôle s'effectue sur cinquante arbres. Le seuil d'intervention est de cinquante dépouilles pour les deux contrôles.
- Dans les vergers en production, le contrôle s'effectue sur vingt arbres. Le seuil est de deux cents à quatre cents dépouilles pour les deux contrôles selon la taille des arbres.



PIEGEAGE SESIE (*Synanthedon myopaeformis*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2021



Adultes de *Synanthedon myopaeformis* (CTIFL)

Evaluation du risque

Il faut surveiller les jeunes plantations et les parcelles sur-greffées.

POIRES

• Psylle du poirier

Observations

Dans les parcelles observées, peu d'individus. Le stade majoritaire est celui des larves âgées.

Evolution du risque

La pluie n'a pas favorisé les psylles. La pression est modérée.

Méthodes alternatives



Préserver les auxiliaires est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle, en adaptant le programme phytosanitaire et en raisonnant la fertilisation azotée.

En saison, il faudra éviter les broyages injustifiés de l'enherbement pour que les prédateurs naturels les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthocorides, syrphes et chrysopes, puissent aider à la régulation des populations de psylle. La taille en vert évitera l'excès de végétation. Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service SDQSPV 2021-462 du 15 juin 2021 en cliquant : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

AUXILIAIRES

Observations

En présence de ravageurs, les auxiliaires sont généralement présents. Actuellement, nous observons les auxiliaires des pucerons : les coccinelles (œufs, larves et adultes), les syrphes (tous stades), les chrysopes (œufs, larves et adultes), des punaises anthocoris et des heterotoma. Le vol des *Aphelinus mali* s'intensifie.

A préserver.



Anthocoris sp



Œufs de coccinelle



Larves de coccinelle



Heterotoma sp



Larve de chrysope

AUTRES SUIVIS

La Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents (SORE)

La mondialisation des échanges, le réchauffement climatique, la modification des pratiques culturales,... exposent, chaque jour davantage, notre patrimoine végétal à de nouveaux dangers sanitaires. L'introduction de certains organismes nuisibles peuvent mettre en péril nos végétaux.

Le règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019 établit une liste de 174 organismes nuisibles, dits de quarantaine, dont chaque État membre est tenu de réaliser une surveillance visant à s'assurer de son absence sur son territoire. Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

La SORE est confiée à POLLENIZ, association reconnue Organisme à Vocation Sanitaire pour le domaine végétal en Pays de la Loire, qui réalise des inspections sanitaires officielles déléguées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'OVS applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre les organismes de quarantaine, les organismes émergents et les espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Ainsi, pour cette seconde campagne de SORE, ce sont 70 pièges et 65 parcelles d'observations qui seront suivis en 2021, répartis sur 60 vergers de la région Pays de la Loire.

